

Cadres irremplaçables recherchent remplaçants

Déclaration de la CFE-CGC au Conseil supérieur de l'éducation

Séance du 7 avril 2022

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du CSE,

« Trop de professeurs sont découragés » disait le candidat Emmanuel Macron lors de son unique meeting. Quelle soudaine lucidité !

Le plus décourageant pour les professeurs est de devoir gérer jour après jour, mois après mois, des situations intenable, préjudiciables à leur santé comme aux apprentissages de leurs élèves. Il en est ainsi de **la pénurie d'enseignants remplaçants** qui s'est fait très lourdement sentir ces dernières semaines, en particulier dans le premier degré où, par définition, l'absence d'un professeur est encore plus visible et complexe à gérer.

Un seul exemple : tout au long de la semaine dernière, une école de Voisins-le-Bretonneux dans les Yvelines comptait la moitié de ses six enseignants absents et non-remplacés, les trois collègues restant ayant à gérer six classes, soit une centaine d'élèves. Précisons que cette même école s'était vu promettre par l'administration (à l'oral bien sûr) qu'elle serait prioritaire cette année pour les remplacements, ceci afin de faire passer la pilule d'une suppression de poste qui alourdissait les effectifs à plus de 27 enfants par classe, dont la moitié en double-niveaux. On n'ose imaginer la situation des écoles non-prioritaires du département !

Les enseignants de cette école des Yvelines sont assurément à bout de force, les familles exaspérées, et il s'agit, on l'a compris, d'une situation de crise que l'on connaît dans tout le pays. Dans ce domaine comme dans tant d'autres, le décalage entre l'auto-satisfecit du ministre et la réalité du terrain a de quoi alimenter encore l'exaspération de tous.

Bien sûr le problème est ancien : les DSDEN, faute de dotations suffisantes, se retrouvent chaque début d'année face à un choix difficile : fermer davantage de classes que prévu ou supprimer des postes de remplaçants. **Ainsi, inexorablement, la réserve de remplaçants se tarit un peu plus chaque année, avec pour conséquences l'augmentation des refus de temps partiels, l'annulation de formations, mais surtout les nombreuses classes se retrouvant sans enseignant**, phénomène qui explose en cette période d'épidémies de covid et d'autres maladies hivernales.

Les DSDEN ne peuvent faire mieux que « gérer la pénurie », en quémandant quelques heures à des enseignants retraités ou en tentant le recrutement de personnels

contractuels, dont on ne dira jamais assez que c'est une fausse bonne idée. Ainsi certains au sommet de l'Etat s'imaginent-ils encore, quinze ans après Nicolas Sarkozy, que **professeur des écoles est le seul métier au monde que n'importe qui pourrait exercer sans formation** ! De surcroît les témoignages qui nous viennent de ces personnels contractuels font état d'un mépris tel que certains ne sont payés que plusieurs mois après leur mission. Comme si la précarité de leur situation ne suffisait pas.

Des conditions de travail insupportables pour les professeurs des écoles, des complications pour les familles, et un nombre considérable d'heures d'enseignement perdues pour les enfants, quand l'instruction est un droit inaliénable.

Dans son rapport de décembre dernier sur les absences des enseignants, la Cour des Comptes faisait ses « recommandations » (sic) : annualisation des heures de service, mise en place d'un document unique d'évaluation des risques professionnels, création d'une « base nationale des absences », plan de continuité pédagogique en cas de crise », politique de prévention, etc... ; bref, comme à l'accoutumée, des « solutions » qui n'en sont absolument pas. On en ritait si ce n'était pas tragique. Au fond, pour des hauts fonctionnaires qui n'ont qu'une très vague idée du fonctionnement d'une école, l'enjeu est d'empêcher l'absence de l'enseignant, pas de prévoir son remplacement. Inutile donc d'attendre de ces gens de vraies solutions qui pourtant s'imposent. D'urgence !

Les milliers de remplaçants dont les écoles ont besoin sont à former dès maintenant afin d'être prêts à assurer leur mission dans deux ans. Sans ce vivier, on ne pourra pas continuer. Il est temps d'agir : « gouverner, c'est prévoir », disait Girardin, « et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte. »